

AGNÈS BUZYN



Interview EXCLUSIVE

*Madame la Ministre
des Solidarités et de la
Santé nous parle des
futures orientations
du secteur*

SEXUALITÉ

Sujet TABOU en EHPAD

*Or les personnes âgées
sont encore nombreuses
à avoir une sexualité !*

L'admission en EHPAD des conseils pour bien la préparer

Attention à la dénutrition !

Les aidants ont un rôle de dépistage à jouer

La technologie au service du résident

Tablette, réalité virtuelle, logiciel, serious game etc.

Fin de vie

Comment faire valoir ses droits ?



L 19372 - 1 - F: 4,90 € - RD



POUR MIEUX VIVRE CHEZ VOUS, PASSEZ AU SALON



salon
des services
à la personne
et de l'emploi
à domicile

26 | NOVEMBRE 2019
27 | PARIS - PORTE DE VERSAILLES

INVITATION
GRATUITE
(16€ sur place)

en partenariat avec



Rendez-vous sur www.salon-services-personne.com

Partenaires officiels :



Partenaire média :



Editorial



Chers lecteurs,

EHPAD Magazine a changé !
Vous lisez actuellement le premier numéro
d'une nouvelle version d'EHPAD Magazine !

Pour ceux qui nous connaissent déjà, je veux les rassurer en leur faisant la promesse de rester sur la même ligne éditoriale à savoir garder cette dimension pratique qui permet d'avoir un conseil, un regard, un avis d'acteurs et de professionnels aguerris du secteur sur les pratiques et les activités qui font le quotidien de la vie en EHPAD.

Pour ce virage avec notre diffusion en kiosque, nous avons associé les aidants à notre lectorat habituel. Pourquoi ? Parce que leur tâche est grande et noble. Et qu'on ne choisit pas toujours de devenir un aidant. J'ajoute que si on y réfléchit bien, aidants, nous le serons peut-être tous demain. Les EHPAD sont un soutien précieux pour les aidants parce qu'ils disposent d'un savoir-faire. Ils ont une position centrale dans le parcours de soins des personnes âgées.

Les EHPAD accueillent par ailleurs déjà les aidants dans leurs établissements. EHPAD Magazine leur fait à compter de ce numéro une place dans la revue.

Dans ce numéro, vous aurez des informations sur l'admission et l'hygiène en EHPAD, les directives anticipées de fin de vie, la sexualité des résidents... Vous y découvrirez aussi des livres, sites et outils utiles.

Bonne lecture.

Cédric Abidos

Directeur de publication.

RETROUVEZ-NOUS EN NOVEMBRE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

le magazine

SOCIÉTÉ D'ÉDITION

SARL PRESSE & COM

CONTACT COMMERCIAL :

Zone Orlytech - Bâtiment 516

1 Allée du Commandant Mouchotte

91550 PARAY-VIELLE-POSTE

01 73 05 22 87

contact@presse-and-com.fr

www.presse-and-com.fr

SERVICE RÉDACTION

Anne-Sophie Glover-Bondeau

Lita Rakotondramanitra

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Cédric Abidos

01 73 05 22 87

contact@ehpad-magazine.fr

CONCEPTION MAQUETTE

& MISE EN PAGES

Agence One D

www.one-d.fr

06 30 97 37 08

p 45 à 53 : Véronique Marmont

IMPRIMERIE BELTRANI

www.drukarniabeltrani.pl

CRÉDITS

Banques d'images : Shutterstock - Freepik -

Flaticon - Fotolia

Dépôt légal : mars 2014 - ISSN : 2258-5338

Commission paritaire : 0214T91258

SERVICE ABONNEMENTS

Zone Orlytech - Bâtiment 516

1 Allée du Commandant Mouchotte

91550 PARAY-VIELLE-POSTE

abonnement@ehpad-magazine.fr

Retrouvez-nous sur :

www.ehpad-magazine.fr

sommaire



14



41

06 EN BREF...

10 INTERVIEW

Agnès Buzyn

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé nous parle des futures orientations du secteur

14 PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

Attention à la dénutrition !

La dénutrition reste encore trop souvent insuffisamment repérée et diagnostiquée. Les aidants ont un rôle de dépistage à jouer.

18 DES CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER L'ADMISSION EN EHPAD

31 INFORMATIQUE AU SERVICE DES SENIORS

Les nouvelles technologies se répandent aujourd'hui à un rythme effréné et toutes les générations sont concernées.

41 LA SEXUALITÉ EN EHPAD C'est un sujet tabou.

Or les personnes âgées sont encore nombreuses à avoir une sexualité

44 À VOS AGENDAS !

45 FIN DE VIE
Comment faire valoir ses droits en fin de vie ?

Le plus sûr moyen, c'est d'abord de les connaître.

54 LE GROUPE DOMUSVI

58 SELECTION DE MÉDIAS

ACTUS

COEUR DE MÉTIER

DOSSIER

ÉVÉNEMENTS

PORTES OUVERTES

MÉDIATHÈQUE

restez informés

ABONNEZ-VOUS :

À la newsletter sur notre site

ÉCRIVEZ-NOUS :

info@ehpad-magazine.com

SUIVEZ-NOUS :

/EHPAD_Magazine

CareBag®

Expert de la gestion des excréta par le confinement à la source



CareBag® Protège Bassin x20 - Ref.: 7711141
Existe en Protège-seau x20 - Ref.: 783 17 38

✓ **EFFICACITÉ reconnue : 96%** des soignants affirment que CareBag® améliore l'hygiène dans leur service*

✓ **FORMATION** assurée par une équipe dédiée

✓ **FABRICATION FRANÇAISE** Fournisseur

* Enquête de satisfaction clients 2018, opérée par Cleanis sur tout le territoire français, adressée aux professionnels de santé. Avis collectés : 93



Cleanis
CREATIVE HYGIENE

www.cleanis.fr

Les produits CareBag et GelMax sont des dispositifs médicaux destinés à absorber les fluides biologiques. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Fabricant : Cleanis SASU. Lire attentivement les informations sur l'emballage.

DERMACTYL A2B

Un geste préventif, des pouvoirs supplémentaires



Grâce à sa composition exclusive, associant à des agents hydratants un complexe breveté le RIVAPROTECT®, Dermactyl A2B :



① Augmente de **+68%** en 4h l'hydratation de la peau, améliore son élasticité (+36%) et sa tonicité (+41%) à j+21.



② Protège le microbiome naturel des bactéries exogènes

Avec sa formule **Quickbreak innovante**, Dermactyl A2B ne coule pas, ne se transfère pas aux vêtements ou aux draps et ne tache pas.



Rivadouce
PARTENAIRE SOIN

DERMACTYL A2B
L'EFFLEURAGE NOUVELLE GÉNÉRATION

LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2019



TOUT
VOIR

TOUT
ENTENDRE

TOUT
COMPRENDRE

SUR LA SILVER ECONOMIE

Le salon professionnel qui vous dit tout :
innovations, retours d'expériences et opportunités



**SILVER
ECONOMY
EXPO**

En partenariat avec
EHPAD MAG

#SilverExpo

Le salon professionnel
des services et technologies pour les seniors.

7^{ème}
édition

PARIS, PORTE DE VERSAILLES
LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2019

VOTRE BADGE D'ACCÈS **GRATUIT**
sur silver-economy-expo.com

FRANCE
SILVERÉCO

SILVER
VALLEY

SYNDICAT NATIONAL
DES SERVICES AUX SENIERS

agevillagepro
Le site des professionnels du Bien Vieiller

EHPA
CONSEIL PRESSE FORMATION

SilverEco.fr

ACTEUR DE LA
SILVER ECO
PARIS ÎLE-DE-FRANCE
Métropole de Paris

L'Admission

en EHPAD, des conseils pour bien la préparer

Les conclusions du rapport de la concertation Grand âge et autonomie dévoilé au premier trimestre 2019 font ressortir l'aspiration de la majorité des Français au maintien à domicile le plus longtemps possible pour leurs proches parents âgés. Pour autant, cette préférence se heurte à des difficultés diverses et variées. Le risque d'isolement d'une personne âgée vivant seule à son domicile, un état de santé dégradé, l'inadaptation du logement à sa mobilité ou encore la mauvaise coordination des intervenants pour lui apporter des soins apparaissent en effet comme des limites au maintien à domicile.

.....



Lorsque l'âge avance, et pour ces différentes raisons, l'admission dans un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes se présente comme la **solution idoine**. Dans l'existence d'une personne âgée, l'entrée en EHPAD est pour beaucoup vécue comme un **tournant important** et bien souvent, les proches et le futur résident lui-même redoutent fortement ce moment. Professionnels en établissements, personnes âgées et parents proches d'un senior, **retrouvez avec EHPAD Magazine les meilleurs conseils pour réussir au mieux l'admission d'une personne âgée en établissement.**

Avec l'Entrée

en EHPAD, surgissent plusieurs questions

Emménager dans une nouvelle résidence, intégrer une nouvelle communauté, se créer de nouvelles habitudes, faire connaissance avec de nouveaux intervenants sont autant **d'expériences qui suscitent un questionnement** pour le futur résident et ses proches. Très souvent, un **sentiment de culpabilité** jaillit également chez l'entourage qui estime délaisser un époux, une épouse ou un parent dont l'autonomie se détériore. Chez les personnes du grand-âge et leur entourage, la crainte d'une admission en EHPAD est alors naturelle et légitime.

Parmi les nombreuses interrogations qui surviennent, celles liées au bien-être et à la bienveillance tiennent généralement le haut de la liste. La peur de ne pas bénéficier d'une prise en charge de qualité est une interrogation récurrente : « *vont-ils bien s'occuper de moi ?* ». Pour certaines familles, l'enjeu financier d'une admis-

sion en EHPAD compte également parmi les freins. Le coût de la prise en charge restant en effet relativement élevé, le futur résident et son entourage peuvent choisir alors de remettre à plus tard l'entrée en institution. D'autres par ailleurs considèrent comme une privation de liberté le fait d'installer leur aîné dans un EHPAD. La crainte que la personne âgée s'ennuie et ne profite plus de son temps libre comme elle le souhaite sont autant de problématiques repoussant loin encore la concrétisation d'un tel projet.

Diverses études tendent à confirmer cette méfiance des futurs résidents sur les EHPAD, à l'instar de celle publiée par la Direction de la Recherche, de l'Évaluation, et des Statistiques. En 2014, cet organisme met en exergue dans ses Dossiers Solidarité Santé n°57 que seuls 2 Français sur 10 envisageraient de conduire un de leurs

proches âgés dans un établissement d'accueil pour seniors. Depuis plusieurs années, la cote des EHPAD est donc loin d'être au plus haut, et les récurrentes critiques médiatiques de ces derniers mois ternissent un peu plus l'image de ces établissements auprès de l'opinion.

Univers méconnu en raison peut-être d'une lacune de communication autour de son quotidien, mais surtout victime des stéréotypes que se fait hélas une partie de l'opinion autour du grand-âge et de ses institutions, l'EHPAD est étonnamment au cœur d'un **intense battage médiatique**. Lorsqu'il s'agit de faire la transparence sur une faille ou un dysfonctionnement dans un établissement, l'ensemble de la presse grand public tourne en boucle la mauvaise expérience au point de mettre à mal l'ensemble de la profession et des établissements. Les incidences directes et indirectes de cet « EHPAD

Admission EHPAD

Trousseau

Quel trousseau pour les résidents ?

Les conseils d'Yves Bigot, Directeur Général de Magasins Bleus

« Il faut que les résidents aient du linge en quantité suffisante pour plus d'une semaine » recommande Yves Bigot ». La liste des vêtements et linge demandés est différente selon les établissements, le plus souvent entre 8 et 10 culottes ou caleçons, 8 à 12 gants de toilette etc. Il convient de privilégier des sous-vêtements et des vêtements faciles d'entretien et adaptés aux lavages répétés et intensifs. « Ainsi il faut éviter les vêtements en pure laine et les tissus fragiles en général » conseille ce spécialiste.

Zoom sur Magasins Bleus, boutique éphémère de vêtements en maisons de retraite et notamment en EHPAD.

Conserver le plaisir de choisir ses vêtements est difficile pour les résidents EHPAD.

La solution ? Une boutique qui se déplace ! « Magasins Bleus existe depuis 1943. Notre métier d'origine est la vente de prêt-à-porter dans les zones rurales et les périphéries des villes. Nous avons créé un département spécial pour les maisons de retraite après avoir constaté un besoin » informe Yves Bigot.

Le principe ? Le déploiement d'une boutique éphémère de vêtements adaptés aux seniors en maison de retraite, à la demande des directeurs d'EHPAD ou des animateurs, dans le cadre des animations proposées aux résidents.

« Nous recréons l'ambiance d'une boutique pour que les résidents puissent choisir et essayer leurs vêtements. Le choix des vêtements reste ainsi un des derniers espaces de liberté. Et choisir et essayer des vêtements c'est faire comme dans sa vie d'avant ».

Les atouts de ces boutiques éphémères ? Le choix de vêtements proposé est adapté aux résidents et les vendeurs sont formés à la vente de vêtements aux personnes âgées. « Les résidents sont toujours accompagnés par les personnels des EHPAD pendant les ventes. Ceux-ci

peuvent les aider pendant les essayages et veiller aux achats ». Le bon rythme de ces ventes est de deux fois par an.

Un catalogue de vente par correspondance pour compléter l'offre de boutiques éphémères

« Nous avons développé un service de vente sur catalogue avec un centre d'appel et laissons dans les maisons de retraite un catalogue qui propose les produits les plus vendus » décrit Yves Bigot. « Ce service permet à tout moment à un /une résident (e), une lingère, une animatrice de commander des produits dans une gamme assez large pour hommes et femmes »

Le service proposé par Magasins Bleus est également très apprécié des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (Gérants de Tutelle) et des familles de résidents. En effet, les résidents peuvent essayer les vêtements en fonctions de besoins identifiés par le personnel, hors de la présence des tuteurs, ce qui rend le renouvellement des vêtements plus rapide. Les familles qui habitent loin peuvent ainsi veiller à distance sur le bien-être de leurs aînés.



Pour en savoir plus :
<https://www.magasins-bleus.com>



**L'OPTICIEN
QUI BOUGE**

VOTRE OPTICIEN A DOMICILE



01

Déplacement gratuit et rapide à domicile ou sur le lieu de travail.

02

Un choix de plus de 300 montures.

03

Tous les services d'un magasin d'optique à domicile.

04

Tiers payant avec mutuelle.

05

Une paire de lunettes achetée, la 2ème paire à partir d'1 euro.

06

Livraison et service après-vente personnalisé à domicile.

www.lopticienquibouge.fr

L'informatique

au service des personnes âgées et des soignants

Champ large et très étendu que celui de **l'informatique et du numérique** au service des personnes âgées, de leurs institutions et des personnels en établissement. L'évocation de nombreux outils et solutions vient ainsi rapidement à l'esprit lorsqu'il s'agit d'imaginer les différentes options technologiques pensées et conçues pour le bien vieillir.

Les équipements **domotiques** par exemple rivalisent d'efficacité pour apporter davantage de confort et de sécurité au quotidien dans le lieu de vie d'une personne âgée, que ce soit à domicile ou en établissement. Les **solutions robotiques** de leur côté implantent petit à petit de nouvelles pratiques en institution en proposant certaines fonctionnalités propres à **assister** les personnels soignants. D'autres **innovations** digitales quant à elles apparaissent sous plusieurs aspects. Il en est ainsi de ces logiciels et autres applications développés pour **asseoir une meilleure gestion** des équipes ou pour **optimiser l'organisation** de la partie administrative au sein d'un établissement, et surtout de ces tablettes tactiles proposant moult fonctionnalités aux personnes du grand âge.

Avec EHPAD Magazine, découvrez les avantages liés à l'utilisation de ces solutions digitales destinées aux personnes âgées. Coup d'œil sur 3 tablettes tactiles proposées par les concepteurs de **solutions numériques destinées aux EHPAD**.



Les personnes âgées à l'heure d'internet et des outils numériques

COEUR DE MÉTIER

Les nouvelles technologies se répandent aujourd'hui à un rythme effréné et **toutes les générations sont concernées**. Ainsi, des plus jeunes, pour lesquels la couche-culotte est en train de connaître une révolution avec l'apparition d'une variante connectée, aux plus âgés, cibles d'une myriade de solutions numériques diverses et variées, la société reste au cœur d'une transformation technologique permanente.

L'extraordinaire **essor d'internet** est en partie l'une des sources de ce boom technologique. Chaque année, c'est ainsi davantage de foyers qui sont connectés au réseau des réseaux pour profiter de ses nombreuses possibilités. La Toile est en effet devenue très pratique pour tout un chacun, **grâce aux fonctionnalités variées accessibles en un tour de main**. Surfer sur internet est ainsi aujourd'hui incontournable pour s'informer grâce aux actualités en ligne, pour rester en lien avec son entourage grâce aux courriers électroniques et aux réseaux sociaux ou même pour s'acquitter de ses obligations fiscales.

Pour permettre aux utilisateurs de profiter de ces possibilités considérables d'internet, les développeurs de solutions numériques lancent périodiquement des **outils destinés à toutes les catégories d'utilisateurs**. Les personnes âgées ainsi que les professionnels œuvrant dans les EHPAD sont ainsi notamment concernés, car les avantages d'internet et de ces solutions numériques pour les seniors sont nombreux, voire, illimités.

ORISON

Vous n'allez pas en croire vos oreilles !

INVISIBLE
PRÊT À ENTENDRE
AMPLIFIE LES VOIX
RÉDUIT LE BRUIT

« Je constate que mes patients sont pleinement satisfaits de cette solution discrète, abordable et dont l'amplification leur convient parfaitement. »

Dr Y. Peerbaccus, médecin ORL



A partir de **299€**
Contactez-nous : 09 72 58 43 52

En ligne
seriniti.fr

SERINITI
EAR WE ARE

En EHPAD
lopticienquibouge.fr

**L'OPTICIEN
QUI BOUGE**
VOTRE OPTICIEN A DOMICILE



Internet peut améliorer le quotidien des personnes âgées

À l'époque actuelle, vivre en marge d'internet réduit considérablement les perspectives. Les personnes du grand âge sont ainsi appelées à **devenir des utilisateurs fréquents** d'internet, qu'elles résident à domicile ou en établissement. Pour un senior, le quotidien peut en effet devenir davantage **plaisant et divertissant** grâce à un accès à internet. Sur la Toile par exemple, les activités ludiques foisonnent et des jeux d'échecs au scrabble, les internautes à la retraite n'ont alors que l'embarras du choix.

Bien plus que cet intérêt récréatif lié aux divertissements et autres passe-temps en ligne, l'utilisation d'internet promet une multitude d'avantages aux personnes âgées :

- L'accès régulier à des sites de **jeux de réflexion et aux actualités** offre ainsi aux seniors d'exercer périodiquement leurs capacités intellectuelles, ce qui influe directement sur la **conservation** des fonctions cognitives,
- la création d'un compte sur l'une des innombrables applications dédiées à la communication et au réseautage disponibles sur internet permet aux personnes âgées de **rester en contact** avec leur entourage et d'être constamment informées sur les actualités de leurs proches et de leurs centres d'intérêt. S'abonner à une liste de diffusion de sa commune par exemple, envoyer et recevoir périodiquement des messages électroniques, partager des photos et consulter celles de ses proches ou tout simplement **faire partie d'un groupe** spécifique sur un réseau social contribue ainsi à réduire les risques de solitude et d'isolement susceptibles d'apparaître en raison du vieillissement et de l'avancée en âge.

Cette série d'arguments s'annonce d'ailleurs interminable, car **de nombreux autres avantages découlent de l'utilisation d'internet**. Par exemple, prendre du temps à visionner les tutoriels puis à assimiler une recette ou une technique et ensuite la mettre en pratique permet généralement de se découvrir des talents cachés tout en maintenant son corps en activité. Sur internet qui plus est, les portails incitant à la pratique d'exercices physiques abondent, et cela même à destination d'un public de personnes âgées.

Les EHPAD et les solutions numériques innovantes

Si les outils issus des nouvelles technologies – et en l'occurrence l'utilisation d'internet – assurent leur lot d'avantages aux utilisateurs âgés, leur intégration dans les établissements génère également des **changements et des améliorations** auprès des équipes et des personnels en activité. L'utilisation de solutions technologiques innovantes au sein des EHPAD englobe des champs variés, allant de la formation en ligne des équipes aux outils de communication en établissement en passant par la sécurité des résidents grâce à l'installation de dispositifs intelligents.



NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'explosion des **dispositifs de formation 100 % digital** consacrés aux établissements des secteurs sanitaire et médico-social illustre en premier lieu l'intégration des solutions numériques dans la vie d'un EHPAD. De nombreux organismes et prestataires reconnus pour leur sérieux et leur savoir-faire dans le métier offrent ainsi régulièrement des cours en ligne destinés aux équipes en EHPAD. De nombreux thèmes sont développés dans ces formations à distance pour lesquelles les établissements reconnaissent davantage de bénéfices que d'inconvénients, à commencer par le **gain de temps** conséquent, la **réduction des coûts** ou la possibilité de participer à des cours personnalisés et **sur mesure**.

L'intégrité physique et la sécurité des résidents en établissement sont un autre volet auquel une multitude de solutions technologiques innovantes se rapporte. Les chambres des résidents peuvent par exemple être équipées de **dispositifs spécifiques** de détection de chutes, un phénomène générant parfois des séquelles irréversibles sur la santé des personnes âgées et des coûts d'hospitalisation souvent importants. Les systèmes informatisés anti-fugue existent également, pour donner la possibilité aux établissements de localiser avec précision les résidents susceptibles de s'enfuir ou de pénétrer dans des lieux interdits d'accès. Grâce à un bracelet porté au poignet, les portes s'ouvrent ainsi automatiquement ou restent fermées au passage du résident selon que celui-ci ait ou non une autorisation d'entrer dans la pièce. En EHPAD, les objets connectés peuvent notamment être employés pour **surveiller l'activité physique** des personnes âgées ou même la prise de médicaments. Les solutions technologiques génèrent ainsi un avantage conséquent sur la **surveillance et la sécurisation** des personnes âgées résidentes en EHPAD.

Outils optimisés pour la **communication**, les solutions digitales enrichissent par ailleurs le fonctionnement interne des établissements en mettant sur pied une organisation plus efficace. Grâce aux nouvelles technologies, la communication entre les équipes et les professionnels en EHPAD peut ainsi être mieux coordonnée, ce qui a pour conséquence de bonifier la qualité de vie au travail.



EHPAD 57

Zoom couche connectée



SMARDII, première protection médicale connectée pour adultes, s'attaque au défi auquel la population mondiale doit déjà faire face, à savoir l'augmentation exponentielle du nombre de personnes dépendantes couplée au manque criant de personnel soignant médical et para-médical. Le port de protections par les résidents incontinents présente un certain nombre de difficultés, dont une gestion compliquée pour les soignants. Une entreprise franco-américaine a développé une protection connectée qui en plus de détecter la présence d'urines et de selles permet une surveillance (médicale) à distance du patient.

Cette technologie disruptive, qui permet de ne pas changer inutilement un résident donc de le déranger seulement en cas de nécessité, présente également un certain nombre de fonctionnalités avant-gardistes. Ainsi les capteurs présents dans la protection jetable permettent de mesurer la variation de température corporelle, d'analyser les mouvements du corps (gyroscope), de localiser le porteur de la protection (GPS), d'analyser les urines (sucre, sang, leucocytes, acidité, nitrite etc...), de recueillir des data et de mettre en réseau tous les acteurs de soins (hôpitaux, médecins traitants, médecins EHPAD) ayant accès aux données-patient. Ainsi, la protection connectée Smardii permettrait de participer à la prévention des escarres cutanées,

de prévenir l'aggravation d'infections urinaires, de détecter une variation de la composition chimique des urines, de mieux anticiper les risques de chute et de fugue des résidents, tout simplement... de mieux comprendre et analyser la santé des patients.

Autres avantages pour les EHPAD : limiter les risques juridiques (Smardii permettant entre autres de sauvegarder les heures de changes, la fréquence et ponctualité des soins apportés aux patients ce qui permettra de prouver que les meilleurs soins ont été donnés en cas de procédure judiciaire) **et aussi les coûts** (moins de protections adultes gaspillées, diminution des frais de lingerie des draps souillés suite à un change tardif, diminution des arrêts maladie ou accident du travail (moins de manipulation de patients veut dire moins de blessures potentielles du personnel soignant). Des partenariats signés avec différents groupes d'EHPAD et hôpitaux en Europe et aux USA vont permettre de valider médicalement Smardii au cours du dernier trimestre 2019/début 2020.

Récemment en 2019, Smardii a été élu dans le « top 10 des meilleurs outils de monitoring médical » par le magazine américain Healthcare Tech Outlook. Le produit sera présenté au prochain salon CES à Las Vegas en janvier 2020 et commercialisé en cours d'année 2020.

smardii^{ôc}

www.smardii.com / info@smardii.com

14^e

Congrès National
de l'Animation et de
l'Accompagnement
en Gériatrie

mardi 26 et mercredi 27
novembre 2019



Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA

ÉDITION SPÉCIALE
2^e États Généraux

Programme 2^e annonce

Animer la vie
sociale avec les
personnes âgées :
Quels enjeux ?
Quelles évolutions ?



Organisé par



Informations et inscriptions :

www.congres-cnaag.com

05 57 97 19 19 ■ info@comm-sante.com

En mode senior

Smart City, Smart Home, Smart Life

1 - 4 octobre 2019
ANGERS - FRANCE
CENTRE DE CONGRÈS

Mercredi 2 octobre - Entrée gratuite sur inscription
Forum «Le défi de l'autonomie, une chance pour les territoires»

Découvrez le programme du congrès des 3 et 4 octobre sur
www.enmodesenior2019.com

Exposition 2000m²

Espace
«Attractivité des
métiers»



Carrefour de rencontres et d'échanges entre les usagers, la recherche, les entreprises, les décideurs politiques autour des besoins et enjeux d'une ville smart et inclusive pour les Seniors.



@enmodesenior2019



@enmodesenior



Inscriptions sur

www.enmodesenior2019.com



fin de vie

Comment faire valoir ses droits pour la personne accueillie en Ehpad ?



Le plus sûr moyen de faire valoir ses droits en fin de vie est d'abord de les connaître. La loi Claeys-Leonetti de 2016 – créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie – renforce la loi Leonetti de 2005 qui donnait déjà le droit à toute personne majeure de désigner une personne de confiance, de rédiger des directives anticipées.

Le plus important des droits est de bénéficier en fin de vie de soins palliatifs.

Tous les établissements de santé (hôpitaux, cliniques, centres de soins de suite, HAD), tous les établissements sociaux (pour personnes âgées ou handicapées) ou médico-sociaux (notamment les EHPAD) ont la mission d'informer leurs patient(e)s ou leurs résident(e)s sur le droit de désigner une personne de confiance, de rédiger des directives anticipées. Désigner une personne de confiance, rédiger ses directives anticipées, sont des droits, pas des obligations. Mais c'est toujours mieux de profiter de ses droits !

Désigner sa personne de confiance



Le décret n° 2016-1395 du 18 octobre 2016 fixe les conditions dans lesquelles est donnée l'information sur le droit pour la personne accueillie dans un établissement social ou médico-social (notamment les EHPAD) de désigner sa personne de confiance. En général, les décrets d'application ne sont pas d'une franche gaieté à lire mais celui-ci comporte une annexe très lisible : la *Notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance*¹, facile à lire et compréhensible par tous.

POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE EN EHPAD

La personne accueillie dans un EHPAD peut désigner comme personne de confiance toute personne majeure de son entourage en qui elle a confiance, par exemple un membre de sa famille,

un proche, son médecin traitant... La personne de confiance a pour missions d'accompagner la personne accueillie en EHPAD et de l'aider pour la compréhension de ses droits : Si la personne accueillie le souhaite, sa personne de confiance peut :

- être présente à l'entretien prévu, lors de la conclusion du contrat de séjour, pour rechercher son consentement à être accueillie dans l'établissement d'hébergement (en présence du directeur de l'établissement ou toute autre personne formellement désignée par lui et, si nécessaire, du médecin coordonnateur). La personne de confiance sera la seule personne de l'entourage à avoir le droit d'être présente à cet entretien.
- l'accompagner dans ses démarches

liées à sa prise en charge sociale ou médico-sociale afin de l'aider dans ses décisions.

- assister aux entretiens médicaux prévus dans le cadre de sa prise en charge médico-sociale afin de l'aider dans ses décisions.

La personne de confiance sera consultée par l'EHPAD au cas où la personne accueillie rencontrerait des difficultés dans la connaissance et la compréhension de ses droits. Cette consultation de la personne de confiance n'a pas vocation à se substituer aux décisions de la personne accueillie.

La personne de confiance est tenue à un devoir de confidentialité par rapport aux informations qui concernent la personne accueillie en EHPAD.

La personne accueillie en EHPAD peut, si elle le souhaite, indiquer expressé-



ment que sa personne de confiance la représentera aussi quand elle sera en fin de vie et dans le cas où elle ne serait plus en capacité d'exprimer sa volonté.

L'annexe 1 de la *Notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance* rappelle les principales missions de la personne de confiance telles qu'elles sont définies par l'article L. 1111-6 du code de la santé publique :

► Lorsque la personne accueillie en EHPAD peut exprimer sa volonté, la personne de confiance a une mission d'accompagnement.

La personne de confiance peut si la personne accueillie en EHPAD le souhaite :

- la soutenir dans son cheminement personnel et l'aider dans ses décisions concernant sa santé ;
- assister aux consultations ou aux entretiens médicaux : elle l'assiste mais ne la remplace pas ;
- prendre connaissance d'éléments de son dossier médical en sa présence : elle n'aura pas accès à l'information en dehors de sa présence et ne devra pas divulguer des informations sans son accord.

Il est recommandé à la personne accueillie en EHPAD de remettre à sa personne de confiance ses directives anticipées si elle les a rédigées : ce sont ses volontés, exprimées par écrit, sur les traitements qu'elle souhaite ou non, si un jour elle ne peut plus s'exprimer.

► Si la personne accueillie en EHPAD ne peut plus exprimer sa volonté, sa personne de confiance a une mission de

référer auprès de l'équipe médicale. La personne de confiance sera la personne consultée en priorité par l'équipe médicale lors de tout questionnement sur la mise en œuvre, la poursuite ou l'arrêt de traitements et recevra les informations nécessaires pour pouvoir exprimer ce que la personne accueillie en EHPAD aurait souhaité.

En l'absence de directives anticipées, le médecin a l'obligation de consulter la personne de confiance dans le cas où la personne accueillie serait hors d'état d'exprimer sa volonté afin de connaître ses souhaits relatifs à la fin de vie. À défaut de personne de confiance, un membre de sa famille ou un proche serait consulté.

La personne de confiance sera la porte-parole de la personne accueillie en EHPAD pour refléter de façon précise et fidèle ses souhaits et sa volonté, par exemple sur la poursuite, la limitation ou l'arrêt de traitement. La désignation de la personne de confiance du secteur social et médico-social est valable sans limitation de durée. Mais la personne accueillie en EHPAD peut changer de personne de confiance ou mettre fin à sa désignation à tout moment.

Si la personne accueillie en EHPAD a des difficultés pour écrire, elle peut demander à deux personnes d'attester par écrit que la désignation de sa personne de confiance est bien conforme à sa volonté.

POUR LA PERSONNE DE CONFIANCE

Il est important que la personne de confiance comprenne bien son rôle auprès de la personne accueillie en EHPAD. Pour cela, la personne de confiance doit prendre connaissance de la *Notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance* et doit donner son accord à sa désignation. Autrement dit, elle ne doit pas ignorer qu'elle a été désignée comme personne de confiance. C'est la raison pour laquelle l'EHPAD lui demande de contresigner le formulaire de désignation.

La personne de confiance doit être informée si la personne accueillie en EHPAD lui confie aussi la mission de la représenter quand elle sera en fin de vie et dans le cas où elle ne serait plus en capacité d'exprimer sa volonté.

La personne de confiance n'exprime pas ses propres souhaits mais rapporte ceux de la personne accueillie en EHPAD. Son témoignage l'emporte sur tout autre témoignage (membres de la famille, proches, ...).

Bien sûr, la personne de confiance peut faire le lien avec la famille ou les proches mais en cas de contestation, de désaccord, son témoignage l'emporte.

La personne de confiance n'a pas la responsabilité de prendre des décisions concernant les traitements, mais témoigne des souhaits de la personne accueillie en EHPAD, de ses volontés et de ses convictions.

POUR LA DIRECTION DE L'EHPAD

L'article D. 311-0-4 du Code de l'action sociale et des familles précise :

« Huit jours au moins avant l'entretien mentionné au cinquième alinéa de l'article L. 311-4, le directeur de l'établissement ou toute autre personne formellement désignée par lui informe la personne accueillie [...] qu'elle peut désigner une personne de confiance en application de l'article L. 311-5-1. À cet effet, il lui remet [...] une notice d'information établie conformément au modèle fixé en annexe 4-10, avec des explications orales adaptées à son degré de compréhension. Il veille à la compréhension de celles-ci par la personne accueillie. La délivrance de l'information sur la personne de confiance est attestée par un document daté et signé par le directeur de l'établissement ou son représentant et la personne accueillie [...] »

L'EHPAD est libre de réaliser son propre formulaire de désignation de la per-



LE GEL QUI FACILITE LA DÉGLUTITION DES MÉDICAMENTS

Dispositif médical d'aide à la prise de comprimés* ou de gélules :

- Évite de broyer ou de couper les médicaments.
- Compatible avec les formes à diffusion prolongée.
- Limite le risque de «fausses routes».



LABORATOIRE DU
SOLVIREX
le respect de la peur

*Ne convient pas aux comprimés effervescents. Parfums disponibles : Gloup original (avec sucre), Gloup Zéro (sans sucre) et Gloup Forte (formule épaisse).
Laboratoire du Solvirex | 23 avenue de la Paix 92120 MONTROUGE | Tél. 01 46 56 92 93 | www.solvirex.fr



EHPADINVEST

Investir pour l'avenir



- ✓ Investissez ou revendez votre **EHPAD** avec le leader du marché
- ✓ Un large choix de programmes en exploitation avec des rendements supérieurs à **5%**
- ✓ Des gestionnaires sélectionnés de façon rigoureuse
- ✓ Au service des particuliers et conseillers en gestion de patrimoine
- ✓ **15 ans** d'expérience sur le marché de l'**EHPAD**

EHPADINVEST
Investir pour l'avenir



01 83 77 72 27



info@ehpad-invest.com



ehpad-invest.com




Une nouvelle vision de la vie

JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER MON OPTICIEN VIENT



Chez moi

Choisissez votre équipement optique chez vous,
en toute tranquillité, avec l'accompagnement
personnalisé d'un opticien Optic 2000 diplômé

Pour en savoir plus

08 09 54 2000

Service gratuit
+ prix appel

optic2000.com

Le service Optic 2000 à domicile permet, sur demande préalable du client, la délivrance de monture équipée de verres correcteurs au domicile du client conformément à la réglementation en vigueur. Service soumis à conditions et présentation d'une prescription médicale en cours de validité, proposé dans certaines zones par les magasins participants sur rendez-vous (jours et heures variables selon les magasins). Voir magasins participants et conditions sur www.optic2000.com ou en contactant ce numéro (lundi au vendredi de 9h30 à 18h depuis la France métropolitaine). Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Demandez conseil à votre opticien. Juin 2019. SIREN 326 980 018 RCS NANTERRE.